



SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ  
PATRIMOINE SUISSE  
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA  
PROTECZIUN DA LA PATRIA

Patrimoine suisse

## Prix Wakker 2013 à Sion (VS)

Seefeldstrasse 5a, 8008 Zurich

Envois postaux:  
Case postale 1122, 8032 Zurich

T 044 254 57 00  
F 044 252 28 70

[www.patrimoinesuisse.ch](http://www.patrimoinesuisse.ch)  
[info@patrimoinesuisse.ch](mailto:info@patrimoinesuisse.ch)

Zurich/Sion, le 22 janvier 2013

CP 80-2202-7

**Patrimoine suisse décerne le Prix Wakker 2013 à la ville de Sion. Le chef-lieu valaisan reçoit cette distinction pour avoir amorcé avec succès sa mue urbaine et replacé le paysage au cœur de son développement territorial. A travers les aménagements exemplaires des espaces publics du centre-ville, c'est tout un processus de réflexion sur la manière de faire la ville qui s'est mis en place. Dans la foulée, Sion a initié un travail de reconnaissance du patrimoine architectural moderne, l'un des plus importants de Suisse.**

La ville de Sion, avec ses 31'000 habitants et ses 25 km<sup>2</sup>, est un condensé des enjeux de l'aménagement du territoire en Suisse: étalement urbain, croissance démographique, gestion du trafic pendulaire, concentration des activités. De manière exemplaire et rapide – en un peu moins de dix ans – les autorités communales ont progressivement changé la manière de penser et de faire la ville. Le réaménagement de l'espace public et la convivialité retrouvée dans le centre-ville ont été les éléments déclencheurs d'une véritable prise de conscience. La volonté d'améliorer la qualité de vie ne se limite désormais plus au noyau historique mais s'étend à l'ensemble du territoire communal. Les outils et les processus propres à faire la ville ont été adaptés à cette nouvelle vision.

En se promenant dans le centre historique de Sion, on ne peut être qu'admiratif du soin apporté à l'aménagement des espaces publics: une approche sensible sans débauche de matériaux ni mobilier urbain imprime une nouvelle force au lieu. Les qualités spatiales des différentes places ont été mises en valeur et leurs fonctions se complètent judicieusement. La revalorisation successive de la Place du Midi (2003), de l'Espace des Remparts (2005), de la rue du Grand-Pont (2008), de la rue de Lausanne (2010) et de la Place Maurice Zermatten (2011) a contribué à faire revivre le centre historique délaissé dans les années 1990.

Par effet ricochet, les autorités ont repensé la pratique de la construction, de la restauration et de l'entretien des bâtiments situés en vieille ville de Sion. Le soin apporté dans la rénovation du bâti se caractérise par une démarche inédite, grâce à des outils comme le relevé architectural obligatoire, l'accompagnement en amont des projets par les autorités, l'application du règlement au cas par cas et une commission d'architecture formée d'experts.

Sensibilisées par la convivialité retrouvée en vieille ville, les autorités décident alors d'étendre cette façon de faire à l'ensemble du territoire communal. Des projets

concrets, même à petite échelle, apportent des améliorations dans les quartiers, comme l'aménagement des préaux, le renforcement de la présence végétale, la rénovation du patrimoine moderne.

#### Zone à bâtir limitée

A plus grande échelle, et comme geste politique fort, le nouveau Plan directeur communal adopté en 2012 place le paysage au centre de cette planification stratégique. Il définit clairement les zones vertes à protéger, comme deux parenthèses qui entourent la ville à l'est et à l'ouest. Pour lutter contre l'étalement urbain en dehors des limites physiques de la ville, Sion a décidé de ne pas étendre sa zone à bâtir, en dépit de la croissance démographique. Ce principe radical n'étouffe en rien le dynamisme affiché de la ville.

Le plan directeur prévoit la densification de l'existant comme développement possible de l'environnement construit, à l'instar du quartier au sud des voies ferrées, future «ville du XXI<sup>e</sup> siècle». Ce quartier industriel, pour l'instant hétéroclite et chaotique est appelé à se muer en un nouveau centre aux fonctions mixtes mêlant logement, commerce, industrie à haute valeur ajoutée et enseignement. En outre, des études test et des mandats d'études parallèles ont permis de fixer plus précisément les objectifs d'aménagement de sites stratégiques comme les berges du Rhône, les quartiers de Champsec et Vissigen, construits à partir des années 1950, ou encore celui de Cour de Gare. A plus large échelle, Sion inscrit son développement dans le programme d'agglomération de treize communes du Valais central déposé à Berne fin 2011.

En décernant le Prix Wakker 2013 à la commune de Sion, Patrimoine suisse salue la réflexion de fond sur l'aménagement du territoire engagée par le chef-lieu valaisan. La prochaine étape, la révision du nouveau plan de zone et de son règlement, est cruciale: elle doit permettre de matérialiser la nouvelle vision, celle d'une ville qui évolue en harmonie avec son paysage. L'enjeu étant de taille, Patrimoine suisse encourage les autorités communales à se montrer inventives et persévérantes.

**La remise officielle du Prix Wakker aura lieu à Sion le samedi 21 septembre 2013 dans le cadre d'une cérémonie festive. Une exposition, un colloque et des visites guidées sur les différents thèmes évoqués seront au menu d'un programme organisé du 14 au 28 septembre 2013, également à Sion.**

#### **Pour toutes questions:**

Monique Keller, Patrimoine suisse, tél. 044 254 57 00  
Marcel Maurer, président de Sion, tél. 027 324 11 00  
Renato Salvi, architecte de la Ville, tél. 027 324 17 11  
Damien Gross, urbaniste de la Ville, tél 027 324 17 20

Le texte de presse ainsi que des photos couleurs en qualité impression peuvent être téléchargés sur [www.patrimoinesuisse.ch/medias](http://www.patrimoinesuisse.ch/medias). Des photos sont également mises à disposition par Keystone sur [www.keystone.ch](http://www.keystone.ch)

## Prix Wakker 2013 à Sion (VS)



### Renouveau de l'espace public

En démarrant en 1995 avec le concours pour le réaménagement de la place du Midi, la ville de Sion a lancé un processus de renouveau de l'espace public. La diversification des typologies, une approche contextuelle et sensible ont permis aux habitants de se réapproprier la vieille ville. Cette mue ne s'arrête pas au centre. Dans les quartiers, des aménagements doivent améliorer la qualité de vie. Les préaux d'écoles, par exemple, vont être repensés et revégétalisés pour devenir de véritables places de quartiers, ouvertes à l'ensemble des habitants en dehors des heures d'école.

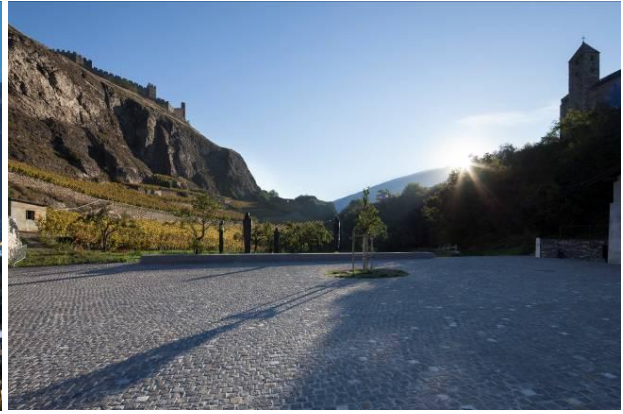
Photos: place du Midi © G. Bally/Keystone (à g.) et espace des Remparts © D. Gross/Ville de Sion (à d.)



### Reconnaissance du patrimoine moderne

Méconnu et d'une grande richesse, le patrimoine architectural moderne de Sion n'est pas en reste. L'inventaire patrimonial des bâtiments construits entre 1850 et 1975, en cours de finalisation, révèle de nombreux joyaux, notamment des années 1950. Des pistes sont recherchées pour la rénovation des bâtiments de cette époque. Cette architecture de grande qualité a aujourd'hui tendance à disparaître en raison des prescriptions thermiques et sismiques. Or, il est possible de répondre aux nouvelles exigences sans dénaturer les façades des bâtiments.

Photos: Banque cantonale (à g.) et Galeries du Midi de Sion (à d.) / © G. Bally/Keystone



### **La ville et son paysage**

En améliorant la présence de l'espace public, la ville a pris conscience des qualités paysagères exceptionnelles qui la caractérisent. Le nouveau plan directeur définit une vision de la ville qui évolue en harmonie avec son paysage, qui n'étend pas sa zone à bâtir mais développe l'existant. L'identité des coteaux ainsi que celles des deux césures paysagères à l'est et à l'ouest de la ville seront renforcées par une politique d'autorisation de construire et des concepts paysagers adaptés (respect du parcellaire et de la topographie, protection des éléments paysagers comme les murs en pierres sèches).

Photos: vue sur Tourbillon et Valère (à g.) et place Maurice-Zermatten (à d.) / © G. Bally/ Keystone

#### **A propos du Prix Wakker**

Patrimoine suisse attribue chaque année le Prix Wakker à une commune politique. Doté de 20'000 francs, le prix a un impact surtout symbolique; l'objectif est de mettre publiquement à l'honneur la qualité d'un travail exemplaire.

Le Prix Wakker a été décerné pour la première fois en 1972 à la suite du legs fait à Patrimoine suisse par l'homme d'affaires genevois Henri-Louis Wakker. D'autres legs ont permis à Patrimoine suisse de décerner ce prix jusqu'à aujourd'hui.

Le Prix Wakker distingue des communes qui peuvent se prévaloir d'un développement urbanistique de qualité. Les communes de Stein am Rhein, Guarda ou Ernen ont été récompensées dans les années 1970 pour la conservation de leur centre historique, un geste qui n'allait alors pas de soi. Aujourd'hui, l'attention est surtout portée aux communes qui poursuivent leur développement selon des critères contemporains: en favorisant la qualité des espaces publics et architecturale des nouvelles constructions, en réservant un traitement respectueux à la substance bâtie historique et en se dotant d'un aménagement du territoire exemplaire sur le plan du développement durable.

C'est la deuxième fois que le Prix Wakker est décerné à une commune valaisanne. Le village Haut-Valaisan de Ernen a reçu le prix en 1979.

Informations sur tous les Prix Wakker décernés à ce jour:

**[www.patrimoinesuissesuisse.ch/wakker](http://www.patrimoinesuissesuisse.ch/wakker)**